

FORMATIONS DOCTORALES 2014-15

ED DROIT/URFIST

L'école doctorale « Droit » et l'unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (Urfist) de Bordeaux, en collaboration avec la plateforme documentaire Droit-Science politique-Économie-Gestion de l'Université de Bordeaux vous proposent des formations pour vous accompagner tout au long de votre thèse.

PROGRAMME DES FORMATIONS

Places pour les doctorants ED Droit	INTITULÉ DU STAGE	DATE	MODALITÉS D'INSCRIPTION
Quota de places réservées ED Droit Accès prioritaire	Concevoir un dispositif de veille juridique	29-30/01/2015	Formulaire en ligne envoyé par l'ED Droit Période d'inscription : jusqu'au 05/12/2014 inclus
Stage réservé ED Droit	Méthodologie de la recherche documentaire en droit	03/02/2015	Formulaire en ligne envoyé par l'ED Droit Période d'inscription : jusqu'au 05/12/2014 inclus
Quota de places réservées ED Droit Accès prioritaire	La boîte à outils du doctorant en lettres et SHS : de la thèse à la publication	04/02/2015	Formulaire en ligne envoyé par l'ED Droit Période d'inscription : jusqu'au 05/12/2014 inclus
Stage pour tous Inscriptions en fonction de la date de demande	Gérer facilement ses références bibliographiques avec Zotero (initiation)	Toute l'année	Site web Urfist http://weburfist.univ-bordeaux.fr/
Stage réservé ED Droit	Structurer un document long avec Word 2010 : initiation à la feuille de style	19/02/2015	Formulaire en ligne envoyé par l'ED Droit Période d'inscription : jusqu'au 05/12/2014 inclus
Stage réservé ED Droit	Atelier : Utilisation avancée des ressources documentaires juridiques Les 2 sessions sont similaires. Vous ne pouvez assister qu'à une session.	09/03/2015 16/03/2015	Formulaire en ligne envoyé par l'ED Droit Période d'inscription : jusqu'au 05/12/2014 inclus

Comment s'inscrire ?

Les modalités d'inscription sont précisées ci-dessus. L'ED Droit transmet par mail un formulaire en ligne à compléter.

Qui peut s'inscrire aux formations ?
Les doctorants de l'ED Droit, toutes années confondues. Certains stages sont ouverts à d'autres publics.

Comment savoir si ma demande d'inscription est validée ?

Que votre demande soit acceptée ou que vous soyez sur liste d'attente, avant les vacances de Noël, vous recevez un email sur votre messagerie u-bordeaux.fr. Les convocations aux formations sont ensuite envoyées à cet email également. Veillez à le consulter régulièrement.

Où consulter le programme détaillé ?

Le programme de chaque stage est disponible sur le site web de l'Urfist :
<http://weburfist.univ-bordeaux.fr/>
Vous pouvez aussi contacter l'Urfist pour tout complément d'information.

Peut-on suivre d'autres formations ?

Oui. Si d'autres stages du programme général de l'Urfist vous intéressent (« Stages pour tous »), vous pouvez vous inscrire via la plateforme d'inscription accessible sur le site web de l'Urfist. Vous pouvez donc assister à des formations de l'ED et à des stages pour tous.

Je ne peux plus venir au stage auquel je m'étais inscrit(e), comment faire ?

Transmettez votre justificatif à l'ED Droit dès que possible.
Votre inscription est annulée et vous n'êtes pas pénalisé pour suivre d'autres stages.
Les absences non justifiées entraînent l'annulation des autres demandes d'inscription.

Peut-on encore s'inscrire après la date butoir ?

Non, pour les stages réservés à l'ED Droit.
Oui, pour les stages ouverts à d'autres publics, sous réserve des places disponibles. Vous n'êtes plus prioritaire.
Quel que soit le stage, les demandes sont traitées dans leur ordre d'arrivée. Une dizaine de places est disponible pour chaque stage.